

L'attention des candidats est attirée sur l'évolution du programme de droit, d'économie et de management. Il propose, pour chacune de ces disciplines, à l'écrit et à l'oral, des thèmes fondamentaux permanents (A) et trois thèmes complémentaires (B) pouvant être renouvelés au fur et à mesure des sessions.

À l'écrit, les épreuves de droit et d'économie sont désormais fusionnées en une seule épreuve d'une durée de 5 h. Tous les candidats doivent donc désormais composer d'une part, en droit et d'autre part, en économie sur la base deux dossiers distincts portant sur chacune des deux disciplines..

Si l'option E est ouverte en 2021, le programme spécifique pour l'agrégation externe porte sur les activités de service dans les secteurs du transport et de la logistique.

Les candidats à l'agrégation externe d'économie et gestion ont le choix entre cinq options. Ce choix est formulé au moment de l'inscription ;

- option A : administration et ressources humaines ;
- option B : finance et contrôle ;
- option C : marketing ;
- option D : système d'information ;
- option E : production de services.

Les candidats déclarés admissibles ou admis font l'objet de classements distincts selon l'option choisie. Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

A - Épreuves d'admissibilité

1. Dissertation en Management et Sciences de Gestion

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

A - Thèmes des programmes de management, de sciences de gestion et numérique de la classe de première et management, sciences de gestion et numérique (enseignement commun) des classes de terminale de la série « sciences et technologies du management et de la gestion », et les questions, compétences et savoirs associés de nature managériale du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur traité au niveau M1.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau master :

- Problématiques liées à la gouvernance des entités ;
- Problématiques liées au contrôle ;
- Problématiques liées aux impacts des évolutions technologiques ;

2. Étude distincte de dossier

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Composition à partir d'un dossier portant sur le droit

A – Thèmes des programmes de droit des classes de première et terminales « sciences et technologies du management et de la gestion » et les questions, compétences et savoirs associés de nature juridique du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur traité au niveau M1.

B – Thèmes complémentaires traités au niveau master :

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle
- Le droit de l'entreprise en difficulté
- Les aspects individuels et collectifs de la relation de travail

Composition à partir d'un dossier portant sur l'économie

A – Thèmes des programmes d'économie des classes de première et terminales « sciences et technologies du management et de la gestion » et les questions, compétences et savoirs associés de nature économique du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur traité au niveau M1.

B- Thématiques complémentaires au niveau master :

- L'innovation
- Économie et environnement
- Le financement de l'économie

3. Étude de cas sur la gestion des entreprises et des organisations

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Cette épreuve consiste en l'étude d'une situation pratique relative au domaine de l'option choisie par le candidat.

Le programme correspondant aux programmes, traités au niveau master (M1 ?) des :

- sciences de gestion et numérique de la classe de première,
- management, sciences de gestion et numérique (enseignement commun) de la classe de terminale
- des spécialités de la série « sciences et technologies du management et de la gestion »,
- classes post-baccalauréat de lycée et premiers cycles technologiques universitaires.

Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

Option A : Administration et Ressources Humaines

1. Ressources humaines dans les organisations

- Sociologie des organisations
- Stratégie et politique des ressources humaines
- Diagnostic des ressources humaines
- Processus relationnels
- Approches théoriques et analyse du travail
- Pilotage et performance des ressources humaines

2. Gestion administrative dans les organisations

- Optimisation des processus administratifs
- Structures et procédures informationnelles
- Ordonnancement et gestion du temps
- Organisation du travail et gestion de projets
- Modélisation et évaluation des activités administratives

3. Gestion des ressources humaines

- Pratiques et dispositifs de gestion des ressources humaines
- Politique de rémunération
- Formation
- Gestion des compétences et des parcours
- Conditions de travail
- Gestion des relations sociales
- Système d'information des ressources humaines
- Gestion des risques liés aux ressources humaines

4. Communication

- Approches théoriques de la communication
- Stratégie et politique de communication
- Communication et réseaux
- Communication interne, communication externe
- Communication interculturelle
- Conception et mise en œuvre des actions de communication
- Communication et gestion des conflits, des risques et des situations critiques

5. Éléments juridiques et réglementaires appliqués à la gestion administrative et à la gestion des ressources humaines

Option B : finance et contrôle

1. Comptabilité financière

- Éléments d'histoire de la comptabilité.
- Définition et rôle de la comptabilité pour les différents utilisateurs.
- Doctrines comptables, sources du droit comptable.
- Normalisation comptable nationale : Autorité des Normes Comptables.
- Traduction comptable de la vie courante des organisations marchandes (PCG) :
 - Opérations courantes : achats/ventes, investissement, financement, titres
 - Opérations d'inventaire : amortissements, provisions, dépréciations, charges à payer et produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance, monnaies étrangères.
- Expert-comptable et commissaires aux comptes : missions, déontologie, responsabilités.
- Théories comptables, cadre conceptuel, principes comptables.
- Comptabilité approfondie : immobilisations incorporelles et corporelles, stocks, actifs et passifs financiers, capitaux propres, dettes, charges et produits.
- Comptabilité dans des entités spécifiques : associations, collectivités locales.
- Restructurations : fusions, apports partiels d'actifs, scissions, participations simples ou croisées, parité d'échange et soulte, comptabilisation des apports, rétroactivité, comptabilisation chez l'initiatrice et la cible, boni et mali de fusion, suivi du mali technique, régime de faveur.
- Normes internationales : cadre conceptuel, immobilisations corporelles et incorporelles, dépréciations d'actifs, contrats de location, immeubles de placement, provisions, avantages du personnel, instruments financiers, reconnaissance des revenus, états financiers consolidés. Différences avec le PCG.

- Consolidation en normes françaises et internationales : cadre juridique et référentiel comptable, détermination du périmètre de consolidation, retraitements de consolidation, retraitements fiscaux, élimination des opérations réciproques et internes, écarts d'évaluation et d'acquisition, partage des capitaux propres et méthodes de consolidation, états financiers consolidés.
- Audit légal et contrôle interne.

2. Finance

- Mathématiques financières : capitalisation et actualisation.
- Diagnostic financier : démarche générale, analyse des marques, analyse des risques économiques et financiers, analyse du besoin en fonds de roulement et des investissements, analyse du financement, analyse de la rentabilité, effet de levier, analyse de la liquidité et trésorerie.
- Modélisation et gestion de la rentabilité et du risque.
- Décisions d'investissement : BFR normatif, les critères de choix d'investissement, prise en compte du risque, choix du taux d'actualisation.
- Décisions de financement : les marchés financiers, les différents types de financements.
- Choix de financement.
- Structure financière de l'entreprise.
- Gestion de la trésorerie et gestion des risques financiers.
- Diagnostic financier des groupes.
- Communication financière.
- Analyse extra-financière : gouvernance, responsabilité sociale de l'entreprise et critères extra-financiers, la notation et le *scoring*,
- Les différentes méthodes d'évaluation des entreprises.
- Ingénierie financière : politique de dividendes, rachat d'actions, opérations de restructuration, introduction en bourse, opérations à effet de levier, le désendettement, les innovations financières.

3. Contrôle de gestion

- Les notions de contrôle (opérationnel, stratégique), les notions de valeur, coût, utilité, pilotage, performance.
- Rôle de la comptabilité de gestion. Comptabilité générale et comptabilité de gestion.
- Modélisation et calcul des coûts (complets, partiels, fixes et variables, directs et indirects).
- Évaluation de la profitabilité et du risque.
- Statistique descriptive. Méthodes de prévision.
- Gestion budgétaire et contrôle budgétaire.
- Tableaux de bord de gestion.
- Variables aléatoires et loi de probabilité (Loi normale).
- Gestion de production, gestion de projets, gestion des stocks.
- Problématiques du contrôle dans les organisations et cadres théoriques : contrôle de gestion et théorie des organisations, contrôle de gestion et stratégie, leviers et modes de contrôle, contrôle de gestion et système d'information.
- Pilotage stratégique, tableaux de bord stratégiques (*Balanced Scorecard*).
- Structure en centres de responsabilité et prix de cession interne.
- Le contrôle de gestion et les méga-données (*Big data*)
- Contrôle de gestion et ressources humaines (contrôle de gestion social).
- Pilotage et *reporting* RSE, *reporting* intégré
- Conception et réalisation de dispositifs de pilotage de la performance financière et extra-financière.
- Analyse des processus et création de valeur.

Éléments juridiques, réglementaires et fiscaux appliqués à la comptabilité financière, au contrôle de gestion et à la finance

- Régime juridique et fiscal des opérations de regroupement d'entreprises
- Fiscalité des entreprises (TVA, imposition des résultats)

Option C : Marketing

1. Compréhension du marché et de l'environnement

- Étude de l'environnement économique, géopolitique, technologique, social, juridique et éthique : la veille, le *data marketing*, le système d'information marketing
- Analyse de l'offre : analyse de la concurrence, compréhension des stratégies d'acteurs d'un secteur, etc.
- Analyse de la demande : modèles du comportement du consommateur et de l'acheteur (approche cognitiviste, approche émotionnelle, approche *consumer, culture theory*), facteurs explicatifs du comportement, processus de décision

2. Formulation d'une stratégie marketing

- Segmentation (critères de segmentation, méthodes de segmentation)
- Ciblage (stratégie de différenciation, stratégie de niche ou de concentration, stratégie de globalisation)
- Positionnement (attribut distinctif, formulation du positionnement, etc.)

3. Marketing opérationnel

- Politique de produit (service)
 - Notion de produit
 - La marque, le mode d'influence des marques
 - Les services associés au produit,
 - La politique de gamme,
 - Le cycle de vie
- Politique de prix
 - Formation des coûts
 - Élasticité, perception, sensibilité et acceptation des prix
 - Valeur et perception de l'offre
 - Stratégies et tactiques de prix
- Politique de communication
 - Stratégies de communication en fonction des cibles et des canaux
 - Communication média, hors média, digitale, promotion des ventes
 - Stratégie de référencement
 - Indicateurs d'efficacité
- Politique de distribution
 - Stratégies de distribution
 - Négociation, stratégies @et tactiques
 - Méthodes de vente
 - Réseaux, circuits et canaux, chaîne de valeur et logistique
 - Gestion et animation du réseau
 - Commerce électronique et distribution omnicanale
 - Digitalisation du point de vente
 - Indicateurs d'efficacité et tests

4. Marketing sectoriel

- Marketing des activités de services (tourisme, arts et culture, agroalimentaire ...)
- Marketing industriel
- Marketing digital et des réseaux sociaux

5. Marketing multinational

- Étude de marché à l'international
- Stratégies de marketing international
- Les variables du mix à l'international

6. Méthodes et outils d'aide à la décision marketing

- Les différentes études (qualitatives et quantitatives), les outils de collecte de données (entretiens individuels, entretiens de groupes, observation, recherche documentaire, ethnométhodologie, etc.), les méthodes d'analyse des données (méthodes descriptives, méthodes explicatives).
- Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision, Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles
- Recherche opérationnelle et gestion de projet
- Comptabilité de gestion, gestion budgétaire et financière (analyse fonctionnelle du bilan, étude du compte de résultat...)

7. Éléments juridiques, réglementaires appliqués au marketing et à la communication

- Droit des marques, des promotions des ventes, du droit à l'image et du numérique.

Option D : Systèmes d'information

1. Méthodes et techniques informatiques

- Architecture des systèmes d'information : métier, fonctionnelle, applicative et technique
- Architecture des réseaux : équipements, protocoles, services et structures types de déploiement
- Bases de données, modélisation et exploitation des données
- Informatique décisionnelle, modélisation, alimentation, exploitation des données
- Principes et méthodes de conception et de développement des applications informatiques
- Algorithmique, programmation et génie logiciel
- Sécurité des systèmes d'information, cybersécurité
- Architecture de confiance, protection des données à caractère personnel [DF1].

2. Management des systèmes d'information

- Gouvernance des systèmes d'information : rôle du système d'information dans l'organisation, reconfiguration de l'organisation et système d'information, système d'information et management stratégique, organisation et métiers de la DSI, externalisation, infogérance, urbanisation
- Gestion de projets de systèmes d'information : risques (identification et évaluation), méthodes de gestion de projet, étapes, acteurs et conduite du changement
- Évaluation des systèmes d'information : modèles liés à l'appropriation, à l'utilisation, au succès des SI, à la satisfaction, TCO, contrôle et audit, référentiels (ITIL, CobIT CMMI), mode de facturation, risques et qualités
- Sélection et mise en œuvre des applications d'entreprise (ERP, CRM, SCM, BI, KM, outils collaboratifs...) : avantages et risques, recours au cloud computing.
- Problématiques transverses : logiciels libre, green IT, intelligence artificielle, sécurité des systèmes d'information, Big data
- Éléments juridiques, réglementaires, éthiques appliquées à la conception et à la mise en œuvre des systèmes d'information.

Option E : production de services (programme spécifique aux sessions 2020 et 2021)

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner dans les blocs de compétences professionnels du référentiel du BTS Gestion des transports et logistique associée (GTLA). Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

1. Transport, logistique et commerce mondial

- Principaux acteurs et principales instances de régulation,
- Enjeux économiques, perspectives et évolutions,
- Conditions de concurrence
- Procédures et réglementation,

2. Transport, logistique et développement durable

- Enjeux économiques, sociaux et environnementaux,
- Rôle de l'État et des instances internationales,
- Conditions de travail et salariales.

3. Transport, logistique et innovation technologique

- Caractéristiques des matériels,
- Évolutions techniques et organisationnelles,
- Innovations dans les services associés

4. Transport, logistique, normalisation et certification

- Principaux acteurs,
- Enjeux de la normalisation,
- Procédures de certification et de labellisation.

B - Épreuves d'admission

1. Leçon portant sur le management

Durée totale de l'épreuve : 1 heure (exposé : 40 minutes maximum puis entretien : 20 minutes maximum) ; coefficient 1.

Durée de la préparation : quatre heures.

- L'épreuve a deux dimensions : la maîtrise des notions fondamentales du management et les capacités à les transmettre.
- Ces notions sont indiquées dans le programme défini dans l'épreuve 1 de l'admissibilité (voir plus haut en page 1 du présent document).
- Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique

2. Exposé à partir d'un sujet en droit

Durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum, puis entretien de vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Durée de la préparation : quatre heures ;

- Le contenu du programme est identique à l'épreuve 2 de l'admissibilité (partie portant sur le droit) (thèmes fondamentaux et thèmes complémentaires, cf. p. 2)

3. Exposé à partir d'un sujet en économie

Durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum, puis entretien de vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Durée de la préparation : quatre heures ;

- Le contenu du programme est identique à l'épreuve 2 de l'admissibilité (partie portant sur l'économie) (thèmes fondamentaux et thèmes complémentaires, cf. p. 2).

4. Épreuve de cas pratique dans la spécialité correspondant à l'option A, B, C, D, E, choisie

Durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum puis entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Durée de la préparation : quatre heures

- Le contenu du programme de la spécialité est identique à celui de l'épreuve 3 de l'admissibilité (thèmes fondamentaux et thèmes complémentaires, cf. p. 2).

Au cours de l'entretien, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte, dans le cadre de son enseignement, la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013